



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 71533

Texte de la question

M. Jean-Michel Couve interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur le devenir du Centre nationale du tourisme. Cette commission consultative, placée directement auprès du ministre chargé du tourisme qui en a la présidence est constituée de deux cents membres issus du monde institutionnel ou privé et composée de représentants des secteurs économique et social, d'élus nationaux et territoriaux, d'enseignants et de chercheurs ainsi que de représentants des associations de consommateurs. Cette composition, par la diversité de ces participations, assure au Conseil une large représentativité des diverses activités impliquant notre industrie touristique. Le caractère bénévole et l'engagement particulièrement dévoué à la cause de ses membres ainsi que leur connaissance des différentes facettes du tourisme, en font un relais indispensable à une bonne gouvernance de ce domaine d'activités aussi riche que pluriel. Cette commission remaniée et reformée pourrait, à n'en pas douter, constituer l'interlocuteur privilégié de l'État afin de garder le contact avec l'ensemble des acteurs du tourisme et s'informer en permanence des problèmes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs professions. Aussi face à la légitime inquiétude de ses membres actifs, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur le devenir de cette institution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Couve](#)

Circonscription : Var (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71533

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10420

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)